



**Dimanche 24 mars 2019**



***10km de Saint Médard en Jalles (Gironde)  
support des Championnats de France F.F.Handisport  
10km route, fauteuils et marchants 2019***

**1. Présentation :**

*Saint Médard en Jalles (33 Gironde), commune de plus de 30 000 habitants, est avec ses 8500 hectares, la plus étendue des communes de l'agglomération du grand « Bordeaux Métropole ».*

*Elle est située à 15km à l'ouest de Bordeaux, aux portes du Médoc et à 45km des plages océanes.*

*C'est au sein de cette commune que sont nés les « 10km de Saint Médard en Jalles », il y a **30 ans** cette année.*

*Cette épreuve a toujours été ouverte à tous, valides et handisports, licenciés et non licenciés, jeunes et moins jeunes.*

*La course valide est une des plus belles courses de 10 km sur route de France et la première en Aquitaine au niveau des performances grâce à son parcours très rapide.*

*Avec ses 2000 concurrents, elle crée l'événement du printemps des courses sur route de la région.*

*La course Handisport fauteuil depuis toujours intégrée à cette épreuve est elle aussi devenu au fil du temps une des courses sur route de référence au niveau national pour les Handisports, fauteuil en particulier.*

*La présence régulière d'athlètes fauteuils étrangers auprès de nos athlètes nationaux, a permis de réunir jusqu'à 35 concurrents en 2004, porter le record de l'épreuve à 20' 35'' (Joël Jeannot 2004) et ainsi construire sa notoriété.*

*Déjà support des Championnats de France sur route Handisport en 2007, 2017 et l'an dernier en 2018, nous voici de nouveau sollicité pour être support de cette épreuve Nationale en 2019.*

*Label National FFA depuis de nombreuses années, et enfin « **Label INTERNATIONAL FFA** » depuis 2018 sont la reconnaissance de la qualité de l'organisation et la longue expérience de notre comité d'organisation.*

*Après une année 2018 où notre épreuve fut décalée fin Avril, elle reprend cette année 2019 pour sa 30<sup>ème</sup> édition sa place en Mars et se déroulera le dimanche 24 Mars 2019.*

**2. Accès à Saint Médard en Jalles :**

- Par la route : prendre la rocade bordelaise, puis les sorties 8 ou 9 pour arriver sur la commune au bout de 6 km
- Par le train : arrivée à la gare Bordeaux - St Jean située à environ 30 km de St Médard en Jalles – Taxis 45'ou Tram + bus 1h00
- Par avion : arrivée à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac situé à 7 km de St Médard en Jalles – taxis 10'

### 3. Conditions de séjour : (nouveau 2019)

- Hébergement :

*Le Comité d'Organisation (C.O.C.H.S.) n'ayant plus les moyens financiers et humains pour gérer et participer à l'hébergement de chacun des concurrents et leur accompagnateur,*

*ci-joint une liste d'hôtels proches du déroulement de la course, liste non exhaustive, pour que chacun puisse faire sa réservation directement dans les conditions et tarifs qui lui convienne.*

*Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter le responsable des courses handisports :*

*Pierre LE GOFF*

*40 rue des ormeaux*

*33160 Saint Médard en Jalles*

*tel. : 06 17 95 55 42*

*e-mail : [pflegoff33@gmail.com](mailto:pflegoff33@gmail.com)*

Hôtel	Catégorie	Adresse	Hôtel / départ	Téléphone	Parking hôtel	Restaurant hôtel
<b>Hôtel IBIS Style</b>	***	avenue de la Boétie 33160 St Médard en Jalles	1,5 km	0556991111	NON	NON
Hôtel Le Pavillon de St Aubin	***	3 route de Picot 33160 St Aubin de Médoc	2,7 km	0556959868	OUI	OUI
Hôtel F1 Eysines	*	lieudit Cantinole Rn 215 33320 Eysines	4,6 km	0891705191	OUI	NON
<b>Hôtel Les Bruyères</b>	**	85 rue Blaise Pascal 33160 St Médard en Jalles	5 km	0556053224	OUI	OUI
Hôtel Bel-Air	**	1 allée de Bel Air 33185 Le Haillan	5,1 km	0556040850	OUI	OUI
Hôtel Gardenia	***	4 allée Maryse Hilsz 33320 Eysines	6,1 km	0556355488	OUI	OUI
Hôtel IBIS Budget Aéroport	**	2 avenue Charles Lindbergh 33700 Mérignac	7,1 km	0892700979	OUI	NON
P'tit Dej-Hôtel Aéroport	**	91 avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 Mérignac	7,1 km	0556344988	OUI	NON
Comfort Hôtel Aéroport	**	99 avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 Mérignac	7,1 km	0556559366	OUI	OUI
Hôtel Campanile Aéroport	***	71 avenue John Fitzgerald Kennedy 33700 Mérignac	7,4 km	0557222818	OUI	OUI
Hôtel Balladins	**	11 allée du champs de Course 33320 Eysines	7,4 km	0556281962	OUI	NON

- Restauration :

*Le Comité d'Organisation COCHS offrira à chaque concurrent qui le désire et à son accompagnateur, un bon de 10€ pour le restaurant FLUNCH de Saint Médard en Jalles proche du stade, restaurant ouvert en continu et 7j / 7j.*

## Programme :

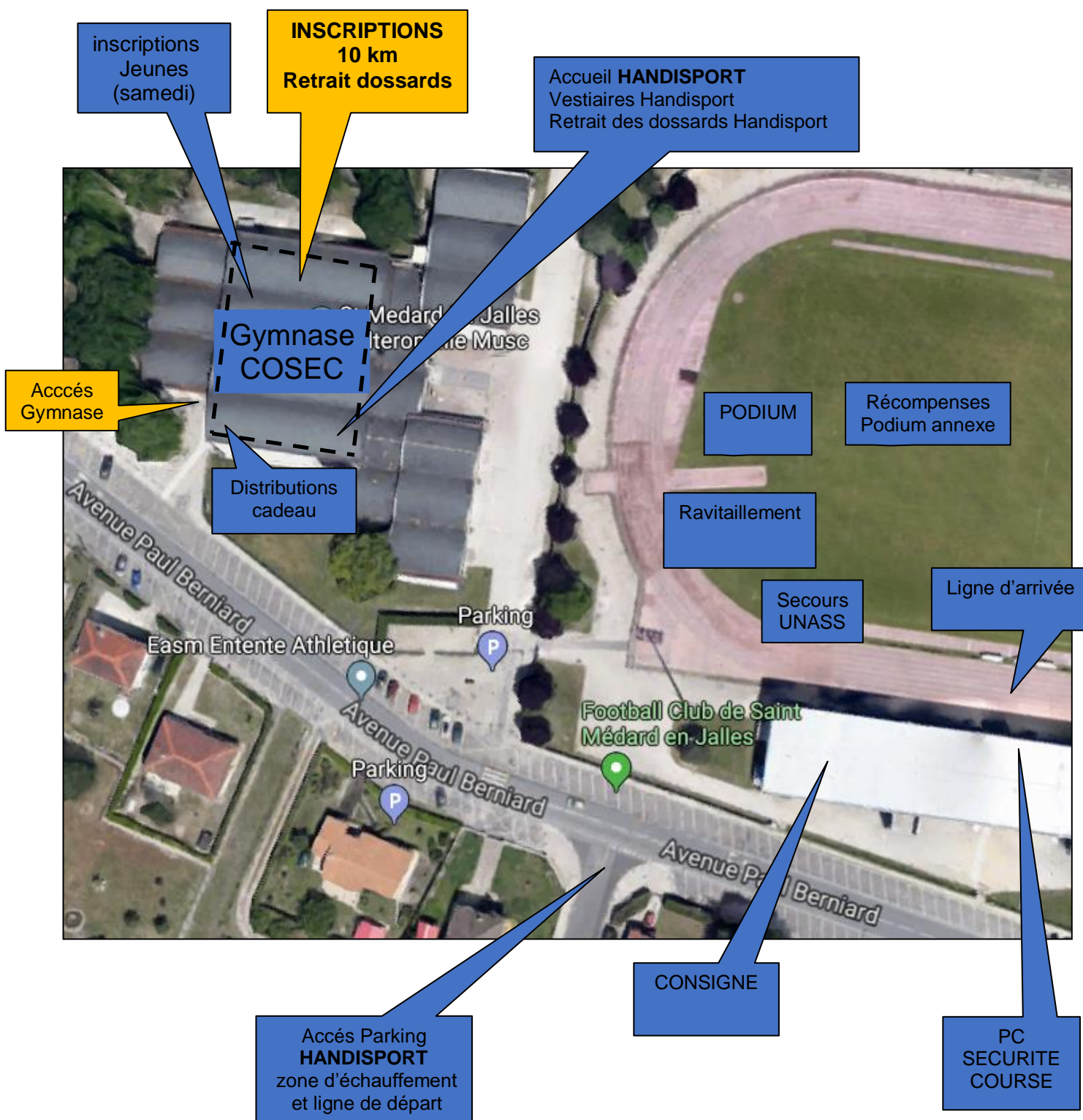
### Samedi 23 mars

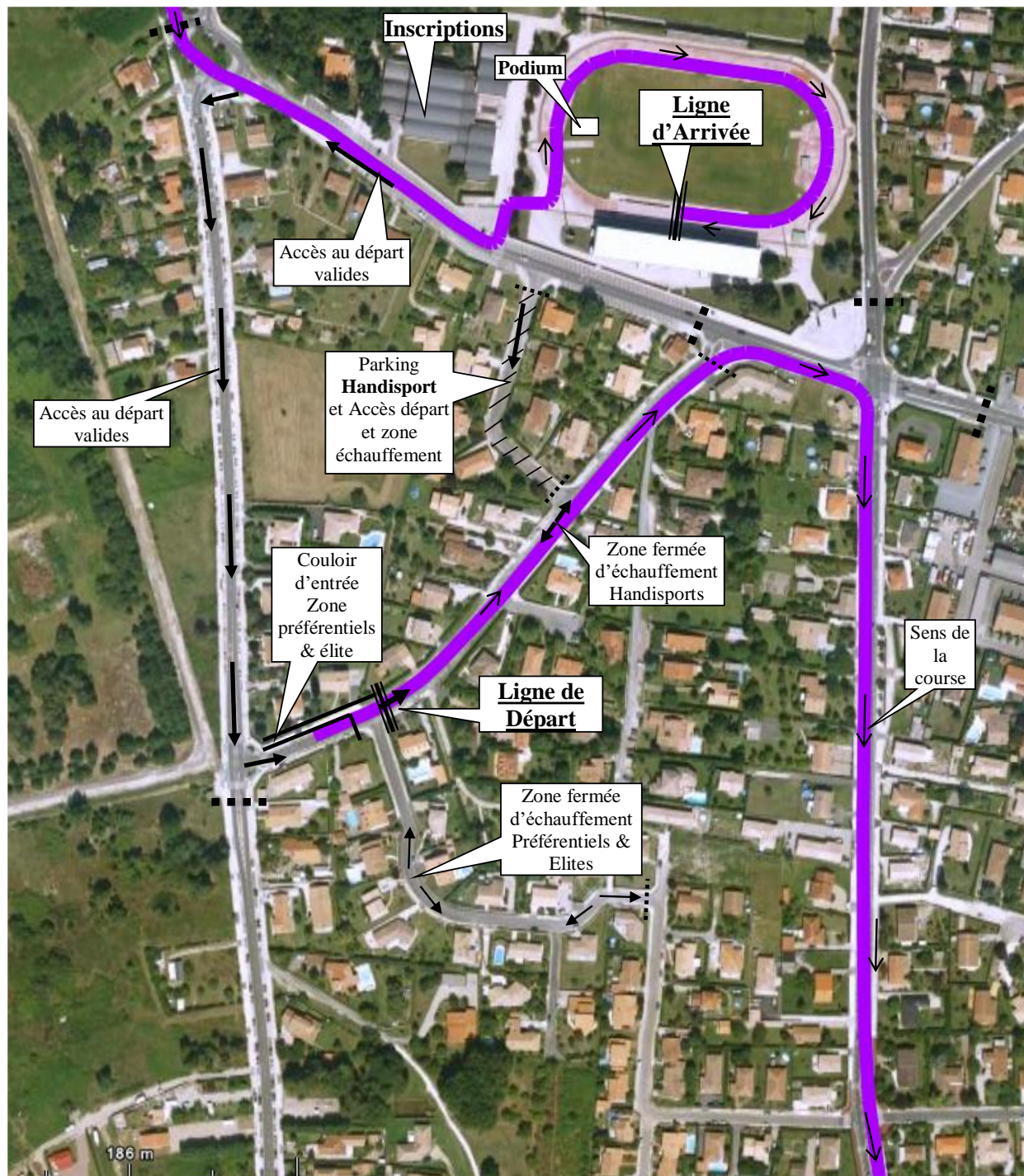
*14h00 à 18h00 – Accueil des compétiteurs par le Comité d'Organisation et au gymnase COSEC près du stade d'arrivée Robert Monseau , rue Paul Berniard pour remise des dossards, plans, bon repas, documents, cadeaux, etc...*

### Dimanche 24 mars (stade municipal Robert Monseau)

- *8h00 – Ouverture du parking réservé aux handisport, rue Corvisart, proche du Gymnase, du stade d'arrivée, de la zone d'échauffement et de la ligne de départ.*
- *8h00 – Accueil des athlètes aux gymnase COSEC où se trouveront des vestiaires/douches surveillés et sécurisés dédiés aux handisports. Retrait des dossards non retiré le samedi.*
- *8h30 – Ouverture de la zone d'échauffement pour les handisports, réservée et protégée, proche de la ligne de départ*
- *9h45 – Mise en place des athlètes sur la ligne de départ, avec grille numéroté pour les athlètes en fauteuils.*
- ***9h52 – Départ de la course des 10km handisport fauteuils et marchants.***
- *10h00 – Départ de la course des 10km valide (+ de 2000 concurrents)*
- ***11h00 – Classement et remise des récompenses de la course handisports fauteuil***
- *11h15 – Départ de la première course des jeunes et remise des récompenses à l'arrivée*
- ***11h20 – Classement et remise des récompenses de la course handisports debout***
- *11h30 – Départ de la deuxième course des jeunes et remise des récompenses à l'arrivée.*
- *11h35 – Classement et remise des récompenses de la course valide*
- *12h00 – Apéritif de clôture pour tous offert par le Comité d'Organisation sur le stade d'arrivée au pied du podium.*

Les inscriptions sur place aux 10km et le retrait des dossards des préinscrits se font depuis 2018 dans la salle du Gymnase COSEC proche du stade d'arrivée rue Paul Bernard, et non plus dans les tribunes du stade.





## Records de l'épreuve :

<u>Homme</u> :	Ismail SGHYR	(Mar)	28'36"	Stade Bordelais	18/03/2001
<u>Femme</u> :	Sophie DUARTE	(Fra)	32'38"	C.A. Balma	12/03/2017
<u>Handi H</u> :	Joël JEANNOT	(Fra)	20'35"	Handi Dordogne	14/03/2004
<u>Handi F</u> :	Agnès LACHEUX	(Fra)	28'05"	Will Team Handisport	08/03/2009



**Le parcours des 10km :** Départ « rue Thiérée » proche stade  
Ravitaillement « allée Vieille » au 5<sup>ème</sup> km  
Epongeage à la « gare cycliste » au 7<sup>ème</sup> km  
Arrivée sur la piste d'athlétisme stade Monseau

#### **4. La Course des 10km handisport :**

- *L'inscription à la course handisport peut se faire de plusieurs manières :*
  - ✓ *Soit en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint en fin de dossier, et en le renvoyant avant le 22 mars minuit par courrier postal à : COCHS – Pierre LE GOFF 40 rue des Ormeaux 33160 St Médard en Jalles, ou par courriel à : [pflegoff33@gmail.com](mailto:pflegoff33@gmail.com)*
  - ✓ *Soit directement sur le site d'inscription en ligne de notre partenaire PROTIMING accessible depuis notre site : <http://10kmdesaintmedard.fr/inscriptions/> rubrique « 10km handisport »*
  - ✓ *Soit directement sur place le samedi 23 entre 14h et 18h (pas d'inscription handisport le dimanche matin)*

*Le prix de l'inscription à la course pour les athlètes handisports est entièrement pris en charge par le comité d'organisation COCHS.*

- *Le Départ : 9h52 pour les Handisports (10h00 pour les valides)  
Le départ se fait sur la rue Thiérré proche du stade d'arrivée.  
Une zone protégée de 400 m permet aux athlètes handisports de s'échauffer en toute sécurité.  
Des emplacements numérotés (n° de dossard) tracés au sol (grille de départ) permettent un placement optimal de tous les athlètes fauteuil sur la ligne de départ.  
Les athlètes handi-marchants se regrouperont derrière les handi-fauteuils pour un même départ handisports toutes catégories.  
La ligne de départ est la même pour tous les concurrents, handisports et valides.*
- *Le Parcours :*

*Le parcours est commun à tous les concurrents, handisports et valides.  
Il se déroule sur un parcours sans côte, d'une seule boucle de 10km, sur une route protégée, sécurisé par plus d'une centaine de signaleurs, bitumée très roulante, sans aucune difficulté particulière.*
- *L'Arrivée :*

*L'arrivée se fait sur la piste synthétique d'athlétisme du stade municipal Robert Monseau.  
L'entrée sur le stade et sur cette piste se fait par une allée bitumée en S de 3m de large et d'une vingtaine de mètres de long.  
L'accès à la piste se fait par le coté départ du 100m et l'arrivée se situe en remontant la piste à contre sens, corde à droite, pour terminer au bout de 350m au milieu de la ligne droite des tribunes principales.  
Une zone réservée pour les athlètes handisport se situe à proximité de la zone d'arrivée.*
- *Parking, vestiaires, douches et toilettes :*

*Un parking réservé aux athlètes handisport se trouve rue Corvisart, proche du stade d'arrivée et en accès direct à la zone d'échauffement et à la ligne de départ.  
Des vestiaires, douches (aménagées de chaise plastiques), et wc seront à disposition **dans le gymnase proche du stade d'arrivée.**  
A noter qu'un wc aménagé réservé aux handisports est disponible au pied des tribunes sur le stade d'arrivée.*
- *Le ravitaillement :*

*Un poste de ravitaillement se trouve situé sur le parcours au 5<sup>ème</sup> kilomètre, un poste d'épongeage au 7<sup>ème</sup> kilomètre et un autre poste de ravitaillement après la ligne d'arrivée.*

- **Sécurité :**  
*Le parcours est entièrement sécurisé et fermé totalement à la circulation.  
 La course sera « ouverte » et sécurisée par plusieurs véhicules (moto et voitures) de l'organisation.  
 Les carrefours seront tous protégés par de nombreux signaleurs aguerris aux courses fauteuils, et certains par la police municipale et la gendarmerie.  
 Un véhicule « balai » en fin de course pourra récupérer les éventuels abandons (casse matériel, incidents technique, défaillance, etc...)*
  
- **Assistance médicale :**  
*Un médecin sera présent sur le stade avec du matériel type défibrillateur, un autre sera mobile sur le parcours.  
 Une antenne de secouriste se trouvera en poste entre le 4<sup>ième</sup> et 5<sup>ème</sup> kilomètre et une autre antenne sera en place à proximité de la ligne d'arrivée.*
  
- **Contrôle antidopage :**  
*A la diligence des différentes fédérations impliquées dans cette épreuve, la F.F.Athlétisme et la F.F.Handisport, des contrôles pourront être effectués auprès des athlètes participant à l'épreuve.  
 Une salle et du matériel règlementaire seront prévu à cet effet.*
  
- **Chronométrage et résultats :**  
*Le chronométrage sera assuré par la société de chronométrie PROTIMING au moyen d'un système à puce intégré au dossard, et sera doublé et assuré par des officiels de la FFA et sous contrôle de la FFH pour les handisports.  
 La publication du classement officiel du championnat de France Handisport sera placée sous le contrôle et la responsabilité de la FFH.*
  
- **Récompenses :**  
*Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la publication officielle des résultats pour chaque catégorie, sur le podium dressé près de la ligne d'arrivée et en présence des officiels, des partenaires et organisateurs qui auront contribué à la réussite de cette manifestation.  
 Des récompenses spécifiques au comité d'organisation COCHS seront remises aux handisports conformément au tableau des récompense édité sur le site de la course.  
 Les modalités de classements et récompenses des Championnats de France FFH seront entièrement pris en charge par la FFH.*
  
- **Assurance :**  
*L'organisation de cette manifestation est couverte par une assurance auprès de la compagnie d'assurance de la FFA.  
 Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive à jour.  
 Les non licenciés devront présenter un certificat médical de moins d'un an de non-contre-indication à la compétition en athlétisme Handisport.*
  
- **Droit à l'image et publication :**  
*En s'inscrivant à la course chaque concurrent autorise expressément le Comité d'Organisation (C.O.C.H.S.), ainsi que leur ayants droits, tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.  
 Conformément aux dispositions de la loi modifiée dite « informatique et libertés », si de participants souhaitent s'opposer à la publication de leurs résultats, ils doivent expressément en informer l'organisateur par écrit et cocher la case prévue à cet effet sur le bulletin d'inscription.*





# Championnats de France Handisport

## Dimanche 24 MARS 2019

### 10 km de Saint Médard en Jalles



( Course OPEN - Fiche d'inscription pour athlètes Handisports et Guide )

**N° DOSSARD**

(Réservé à l'organisation)

--	--	--	--	--	--

Performance <u>actuelle</u> sur 10 km
---------------------------------------

**NOM**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Prénom**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Date de Naissance**

--	--	--	--	--	--

**Sexe ( F , M )**

--

**Fauteuil**..... (33-34-51-52-53-54)

**Mal Marchant**.....(35-36-37-38-42-44-46)

**Déficient Visuel** avec ou sans guide.....(11-12-13)

**Guide** (nom de l'athlète guidé : \_\_\_\_\_)...(G)

**Déficient Auditif**..... ( 60 )


mentionner  
le N°  
de la  
catégorie  
d'engagement

**Adresse :** .....

**Code Postal**

--	--	--	--	--	--

**VILLE**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Messagerie :** .....@.....**Tel.** .....

**Pour les licenciés Handisport FFH :** N° LICENCE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**CLUB**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Pour les autres licenciés sportifs et les non licenciés :**

Fourniture **obligatoire** d'un **certificat médical** de moins d'un an, original ou photocopie, de non-contre-indication à la course en compétition en athlétisme handisport.

Les concurrents déclarent participer à cette course sous leur entière responsabilité, ou pour les mineurs celle d'un représentant légal qui devra fournir une autorisation.

Les participants en s'engageant déclarent ne pas s'opposer à la publication de leur image.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée dite « informatique et libertés », si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leurs résultats, ils doivent

expressément en informer l'organisateur par écrit et cocher la case suivante

<u>SIGNATURE</u>
------------------

A renvoyer à l'adresse suivante avant le **22 mars 2019** minuit

C.O.C.H.S. - LE GOFF Pierre, 40 rue des Ormeaux , 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

ou par messagerie : [pflugoff33@gmail.com](mailto:pflugoff33@gmail.com) ,

Pour tout renseignement consultez notre site : [www.10kmdesaintmedard.fr](http://www.10kmdesaintmedard.fr)

*Pour accéder au parking handisport rue Corvisart, présentez ce « laissez passez » au gardien régulant l'entrée.*

**10 km de Saint Médard en Jalles**



**C.O.C.H.S.**  
COMITÉ D'ORGANISATION  
DES COURSES HORS STADE

**Laissez Passer**

**- Parking Handisport -**